



**GBS
SERVICES**



Déclaration de l'intersyndicale

La CGT, CFDT et CFTC

Dans le cadre de la mise en place du CSE chez GBS Services, nous avons commencé depuis quelques semaines à discuter/négocier le périmètre de cette nouvelle instance.

Il apparait que nous soyons en profond désaccord concernant ce premier point.

En effet, notre intersyndicale souhaite voir reconnaître les établissements distincts comme prévue dans les ordonnances macron. Néanmoins, afin de ne pas démultiplier les instances, nous souhaiterions des CSE dont les périmètres resteront à définir entre nous, dans un objectif de fonctionnement optimum du dialogue social.

Ce point est primordial afin de préserver une vraie représentativité de l'ensemble des salarié(e)s ainsi qu'un dialogue social de proximité et donc de qualité.

La direction restant sourde face à nos demandes et arguments, nous sommes dans une impasse.

Pour en sortir, nous n'avons que deux options :

- Notification de la décision unilatérale de l'employeur vers un CSE unique que notre intersyndicale contestera auprès de la DIRRECT avec un délai d'attente de deux mois.
- Ouvrir un accord de périmètre avec un découpage plus local.

Il nous parait important d'avancer sur le sujet du périmètre afin de commencer à discuter de l'accord CSE. Pour cela, nous vous demandons de nous faire parvenir un projet d'accord de périmètre écrit afin que nous puissions nous positionner officiellement.

Vous remerciant de votre écoute.